

Genève, le 17 avril 2018

N°391

PETITION AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENEVE

POUR L'AMELIORATION DE LA MOBILITE DOUCE DANS LE QUARTIER DE PLAINPALAIS

Suite au rapport Ecomobilité dans le quartier Cluse Roseraie de 1998 et d'un bilan en 2009, 39 propositions d'aménagements avaient été listées. Ces propositions ont été acceptées par les autorités communales et un crédit a été débloqué pour l'étude et la concrétisation des projets. (Voir l'argumentaire au verso)

Les signataires ci-dessous demandent à votre Conseil de finaliser certains de ces aménagements laissés en suspens. A savoir :

1. **Place Saint François** : aménager un espace vert de qualité au cœur du quartier en végétalisant la place, en installant des bancs, en reliant le parc Freundler à la place de jeux et en créant des ouvertures dans les murs qui cernent le parc.
Il s'agit également de favoriser le cheminement des personnes à mobilité réduite et des familles en aménageant la liaison piétonne entre la rue de Carouge et l'hôpital via la maison de quartier et l'école Micheli Du-Crest.
2. **Rue Jean Violette** : réaménager la partie large de la rue en installant un mail central végétalisé avec des bancs.
3. **Parc des Chaumettes** : réduire l'impact des murs en béton, déplacer le bac à sable, planter des haies vives entre le parc et la rue Lombard pour la sécurité des enfants, ralentir les cyclistes aux abords de l'aire de jeux.
4. **Rue Micheli-du-crest** : transformer en zone de rencontre la partie de la rue située entre le Bld de la Tour et le Bld de la Cluse (devant l'école).

	Nom et Prénom	Adresse	signature
--	---------------	---------	-----------

Contexte



A l'origine...

En 1998, l'Association transports et environnement (ATE) interpelle l'État et la Ville de Genève afin de promouvoir les déplacements " doux " dans les quartiers urbains dans le cadre du programme fédéral d'Énergie 2000 « Énergie dans la cité ». Ce programme a été cofinancé par "Energie dans la Cité" d'Energie 2000, le Canton de Genève, la ville de Genève et l'ATE.

Un groupe de travail mixte composé de la maison de quartier, de l'ATE, d'associations (habitants, parents d'élèves), d'enseignants, du parascolaire, de la petite enfance, de l'hôpital, et des administrations cantonale et communale est constitué pour le quartier Cluse-Roseraie.

Cette démarche étudie notamment les modes de déplacement par le biais d'une enquête auprès des habitants, des commerçants, des écoliers et des travailleurs venant de l'extérieur.

Le diagnostic...

La densité de population, la proximité du centre ville, la concentration et la mixité des fonctions, font du quartier de Cluse-Roseraie un quartier propice aux déplacements " écomobiles ".

10% de l'ensemble des emplois en ville sont situés dans ce quartier, notamment en raison de la présence de l'hôpital, qui emploie plus de 6 000 collaborateurs.

Trente-neuf propositions...

La *première étape* du projet s'est terminée par un rapport listant 39 *propositions* d'aménagements favorables aux piétons, aux cyclistes et aux transports publics et à l'amélioration de la qualité de vie ainsi que des suggestions en matière de sensibilisation à l'écomobilité. **Ces propositions ont été acceptées par les autorités communales et un crédit a été débloqué pour l'étude et la concrétisation des projets.**

Les associations remercient les autorités cantonales et communales et toutes celles et ceux qui ont permis les nombreuses réalisations dans le cadre du projet « Écomobilité à Cluse-Roseraie ». Cependant, il reste encore certains points en suspens ou à finaliser.

Aujourd'hui l'association de la maison de quartier de Plainpalais et les habitants lancent une pétition afin de terminer ces aménagements.